

ORGANIGRAMME 2019-2020

LA GESTIONNAIRE : MME BOURGEOIS

Elle gère le budget du lycée au quotidien. Elle est en charge de la demi-pension et de l'internat (paiement et achats), du fonds social, du matériel du lycée, des travaux et aménagements des locaux, notamment en termes de sécurité. Elle gère les ressources humaines à l'égard des personnels TOS ainsi que certains personnels administratifs

Secrétaire : MME BAUDOIN

LE PROVISEUR : M. FELBER

Il dirige l'établissement en qualité de représentant de l'Etat. Il veille au bon déroulement des enseignements, au respect des droits et des devoirs de tous les membres de la communauté éducative.

LA PROVISEURE ADJOINTE :

MME BRUNET

Elle seconde le proviseur (répartition des tâches) et le remplace sur toutes ses attributions en cas d'absence.

Secrétaires : MME FAUQUE, MME LAULAN

Les représentants des parents d'élèves

Ils représentent les parents et les familles. Ils font le lien entre les parents et les professeurs et l'administration du lycée.

Président et exécutif du CONSEIL D'ADMINISTRATION

qui se prononce sur le projet d'établissement, le bilan pédagogique, le budget, le règlement intérieur, les programmes de la MDL et de l'AS, les conventions et contrats.....

Au sein de celui-ci siègent des représentants des personnels, des parents, des élèves, des collectivités locales, etc.

LE DIRECTEUR DELEGUE AUX FORMATIONS PROFESSIONNELLES ET TECHNOLOGIQUES :

M. THEUX

Il est chargé de la coordination des enseignements professionnels. Il s'occupe également des périodes de formation en milieu professionnel, est un relai privilégié avec les entreprises.

Le personnel TOS (techniciens, ouvriers de service) : les 16 agents (environ)

Il participe au bon fonctionnement de l'établissement : accueil, entretien des locaux, service de restauration et d'hébergement.

Le service Vie Scolaire

- la conseillère principale d'éducation : MME JEANS
- les Assistants d'Education

Ils gèrent les absences, les retards, les problèmes de discipline en partenariat avec les autres membres de la communauté éducative, les permanences, les problèmes des élèves, toute la vie des élèves en dehors des cours, organise l'internat, et anime la vie lycéenne...

Ils assurent notamment des entretiens avec les familles pour toute question de l'ordre de la vie au lycée

La Psychologue de l'Education Nationale

..... Elle informe l'élève et sa famille et aide à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation des projets scolaires, universitaires et professionnels des élèves.

Les 40 professeurs (environ) dont la documentaliste

Ils assurent l'enseignement d'une ou de plusieurs disciplines, le suivi individuel et l'évaluation des élèves.

L'infirmière :

..... Elle est particulièrement chargée de l'accueil et de l'écoute des élèves et de leurs parents, animatrice des actions de santé en faveur des élèves.

L'Assistante Sociale : MME SERENA

Elle apporte écoute, conseils et soutien aux élèves pour favoriser leur réussite individuelle et sociale. Elle aide les jeunes les plus en difficulté.

Dispositif Inclusion Scolaire, composé de MME MIRANDA (coordonnatrice), 3 AVS/AESH

Il permet d'accueillir des élèves en situation de handicap dans les classes.